



## APPEL A PROJETS

### Fonds d'animation locale Solidarités 17<sup>ème</sup> arrondissement

**La Ville de Paris lance un nouvel appel à projets pour soutenir les projets et actions solidaires des associations de proximité à l'échelle de chaque arrondissement. Vous avez jusqu'au 28 mai 2025 (23H59) pour déposer votre dossier.**

Fortement engagée en faveur de l'action et de l'innovation sociale sur son territoire, la Ville de Paris consacre un volet « solidarité » à son fonds d'Animation locale. Les associations sont invitées à candidater pour proposer des actions en faveur de l'animation sociale de proximité.

Ces projets devront s'inscrire en cohérence avec :

- Les principaux axes de la feuille de route du 17<sup>ème</sup> arrondissement, mentionnés dans l'appel à projet
- Les priorités de la politique sociale parisienne ([schéma seniors](#), [stratégie parisienne handicap](#), [schéma parisien de la protection de l'enfance](#), [le pacte de lutte contre l'exclusion](#), [le plan parisien d'insertion par l'emploi](#), [la stratégie parisienne d'inclusion numérique...](#)).

Ils devront répondre à des besoins non couverts dans les quartiers, et encourager la participation active des habitants, à la fois dans la conception et dans l'évaluation de ces projets.